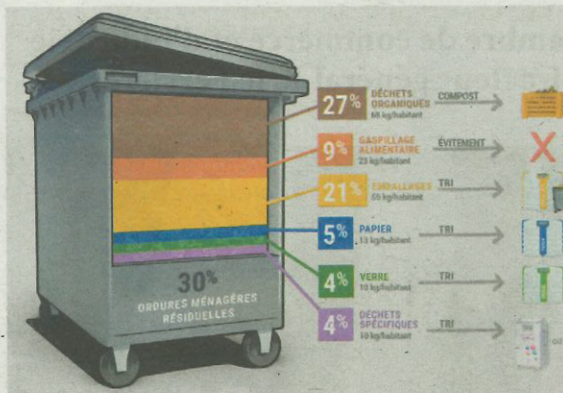


# Nos déchets passés à la loupe

Un Lozérien produit chaque année 254 kg d'ordures ménagères. 70 % du contenu de notre poubelle pourrait être valorisé.

**A** l'initiative du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère (SDEE), une campagne de caractérisation des ordures ménagères collectées en Lozère a été récemment réalisée. Cette action a été menée dans le but de connaître la composition du contenu de la poubelle des ménages lozériens, afin d'adapter l'organisation du service public de gestion des déchets ménagers et mieux orienter les actions de sensibilisation réalisées sur le territoire. En Lozère, cette mission a été confiée au bureau d'études Verdicité, qui a analysé entre novembre 2021 et août 2022 plus de 10 tonnes de déchets issus des différentes tournées de collecte d'ordures ménagères du département, afin d'obtenir un échantillon représentatif des déchets produits par les ménages lozériens. Lors de chaque campagne de prélèvement, les sacs noirs issus de nos poubelles ont été ouverts et triés à la main pour être séparés par nature, conformément au protocole établi par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (ADEME). Et le résultat est stupéfiant, il ressort de cette étude



◀ Un lozérien produit chaque année 254 kg d'ordures ménagères. 9 % de gaspillage alimentaire, (soit 23 kg par habitant), pourrait être évité.

Illustration SDEE

que plus de 70 % du contenu des poubelles en sacs noirs pourrait être évité ou valorisé. Seuls 30 % de déchets correspondent donc à la poubelle ordures ménagères car ils ne sont effectivement pas valorisables. « *Malgré les consignes de tri, malgré les rajouts des conteneurs de tri sélectif, et bien on se trouve dans cette situation où 70 % de la poubelle ordures ménagères pourrait être valorisée* » explique Grégory Garrel du SDEE. Un Lozérien produit chaque année 254 kg d'ordures ménagères. Concrètement chaque habitant du département produit 27 % de déchets organiques soit

68 kg par an, des déchets qui devraient en principe finir en compost. 21 % d'emballages, soit 55 kg par habitant destinés au container jaune. 5 % de papier soit 13 kg par habitant pour le container bleu, 4 % de verre soit 10 kg par habitant, et 4 % de déchets spécifiques, dont des vêtements, soit 10 kg par habitant destinés au tri. Et surtout 9 % de gaspillage alimentaire, soit 23 kg par habitant, qui pourrait bien sûr être évité. « *Cette étude nous signale, que beaucoup d'aliments sont jetés, et le plus surprenant c'est que de la nourriture encore emballée est jetée, parce que la date de péremption est*

*passée. C'est du gaspillage à l'achat, que le consommateur devra finalement payer aussi sur le traitement des déchets* » poursuit Grégory Garrel. À noter qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire. D'autre part, un nouveau container entrera en fonction pour collecter les déchets non-dangereux biodégradables.

**1,5 million d'euros pourrait être économisé en triant mieux nos déchets**

En Lozère, les ordures ménagères sont orientées vers le centre de tri du Rédundel où, après avoir subi plusieurs opérations de traitement, elles sont enfouies dans le centre de stockage des déchets non-dangereux. La mauvaise orientation des déchets entraîne donc des coûts de gestion supplémentaire. Le SDEE estime que 1,5 million d'euros pourrait être économisé en triant mieux nos déchets et en réduisant notre gaspillage alimentaire. À cela

il faut rajouter la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Cette taxe s'applique sur le principe de « *Pollueur-payeur* » à chaque tonne de déchets enfouis. Alors qu'elle s'établissait en 2020 à 25 euros par tonne de déchets enfouis, la TGAP sera portée en 2025 à 65 euros. Sans réduction des tonnages mis en décharge, l'enveloppe globale que doivent supporter les collectivités lozériennes, et donc indirectement les contribuables, sera alors de 1,2 million d'euros en 2025 contre 460 000 euros en 2020. Pour essayer de remédier à cette situation, le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement lance une grande campagne de communication. La radio, la presse écrite, seront mis à contribution. Les espaces urbains avec l'affichage public, les réseaux sociaux seront utilisés pour sensibiliser la population lozérienne à la réduction et au tri des déchets pour réduire nos ordures ménagères. « *Si rien n'est fait la facture des ordures ménagères va exploser...* » rajoute Grégory Garrel.